

BATTRANS INFO MUNICIPALE



MAIRIE DE BATTRANS



70100 BATTRANS
Tel et Fax 03.84.64.87.58

Sommaire:

- État civil
- Page pratique
- Infos
- Travaux
- Nature
- Vie associative



Page Pratique



Tout jeune français ou française doit être recensé en se présentant à la mairie de son lieu de domicile à l'âge de 16 ans, les jeunes filles seulement à partir de l'année de naissance 1983. Cette démarche est obligatoire pour avoir le droit de se présenter à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Les jeunes filles et garçons doivent se présenter à la mairie de leur domicile entre le mois où ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du mois suivant.

Ex!! » Je suis né le 15 Juillet 1983; je me présenterai à la mairie entre le premier juillet et le trente et un août 1999 ».

Une attestation sera remise systématiquement avec une brochure d'information.

Ramonage

Nous sommes à la période du ramonage, et il nous paraît important de rappeler que ce travail doit être effectué par un professionnel qualifié.

Le non respect de cette obligation peut entraîner la responsabilité du propriétaire et en cas de sinistre des difficultés de remboursements par les assurances.



Les travaux

Assainissement....fin

La conjonction heureuse d'une période de beau temps ! (ou de moins mauvais temps) et la disponibilité des entreprises ont permis d'entamer la dernière tranche des travaux d'assainissement. Ceux-ci se sont terminés le jeudi 24 juin. **A présent tout le village peut et doit se raccorder au réseau** afin d'assurer le traitement des eaux usées par le lagunage

Réfection de la mairie

Les travaux de la mairie selon le projet présenté dans le journal précédent, doivent débuter dans le courant de l'été.

Pendant toute la durée de la rénovation, la mairie sera transférée à l'intérieur de la salle de l'ancienne école dans laquelle, le planning habituel des permanences sera maintenu.

Aménagement du chemin de Chamars

Au niveau des dernières maisons du village et au pied du talus de la ferme « Paulien » la commune en partenariat avec la D.D.E. fera procéder à l'aménagement des rigoles pour récupérer les eaux de ruissellement et les canaliser. D'autre part sur le territoire de la commune un léger arasement des bas côtés de la route sera réalisé afin de lui donner un peu plus de largeur. Cet aménagement permettra un croisement plus aisé aux usagers de cette voie.

Page infos

Tri des ordures ménagères

Résultats de la collecte des conteneurs mixtes et verre pour la commune de Battrans.

Année 1997

Collecte du verre; 21.64kg/habitants

Collecte mixte (papier, carton, plastique) ; 10.37kg/habitants

(le ratio moyen de l'époque étant respectivement 37.15kg/hab. pour le verre et 8.51kg/hab. pour le mixte.

Année 1998 à Battrans

Verre ; 40.74 kg/hab.

mixte ; 20.79 kg/hab.

Moyenne de l'année

SICTOM

Gray:

verre = 32.01 kg/hab

mixte = 11.02 kg/hab

SYTEVOM (département)

verre = 36.42 kg/hab

mixte = 17.57 kg/hab

Les résultats sont donc très positifs pour notre village, puisqu'ils ont doublé en un an, et que nous nous trouvons ainsi au dessus des moyennes locales et départementales.

L'année 1998 a globalement connu une forte augmentation des tonnages collectés. Les statistiques régionales révèlent une croissance de 123 % par rapport à 1997. Cela prouve que nous sommes de plus en plus motivés pour le geste d'apport volontaire, et que le tri des déchets devient petit à petit une habitude dans les ménages.

Natura 2000

1 - Que représente ce projet ?

C'est le nom donné au réseau européen qui doit permettre d'assurer la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage au titre de la directive "HABITATS". La diversité biologique de notre pays est une des plus riches de l'union européenne.

Le projet NATURA 2000 doit permettre notamment de développer une politique de gestion durable des espaces et des ressources. La réussite d'une telle démarche dépend de l'intégration de l'environnement aux autres politiques. Le projet implique une collaboration entre les acteurs de l'environnement de l'agriculture et de la politique régionale : c'est un droit du citoyen de bénéficier d'un environnement sain et diversifié.

Quelles sont les étapes de la réalisation de ce projet ?

- 1992 adoption en mai de la directive européenne " HABITATS "
- 1993 Inventaire des habitats d'intérêt communautaire et édition d'une plaquette d'information
- 1994 Consultation départementale
élaboration de la liste nationale des sites concernés et transmission à la commission européenne
- 1995 Réunion des ministres à l'environnement de l'union européenne à Arles.
Loi relative au renforcement de la protection de l'environnement.
Etablissement de la liste des sites d'intérêt communautaire.
- 1996 Lancement des consultations locales
- 1997 Envoi des premières propositions des sites d'importance communautaire à la commission.
- 1998 Mise en place d'un programme expérimental de gestion d'un site.
Publication du guide méthodologique d'élaboration des réalisations d'objectifs et les schémas d'habitats. Comité national de suivi. Ce guide méthodologique permettra la mise en cohérence des politiques et des outils de gestion.
- 1998-2004 après un retard de 2 ans sur l'échéancier communautaire, le projet NATURA 2000 reprend son cap.
La France à la fin de l'année 98 a pu transmettre à la commission Européenne des propositions nouvelles qui portent à 677 sites retenus. Le chiffre devrait être porté à 1000 couvrant 2,7 hectares terrestres soit 5 % du territoire français.

2 - Le Projet " NATURA 2000 " en Franche-Comté.

Où en sommes nous ?

Les élus et responsables locaux ont pu émettre leur avis sur la pertinence des sites identifiés par les scientifiques.

Les avis recueillis lors à deux consultations en Janvier et Juillet 1998 ont fait l'objet d'une synthèse présentée aux comités de pilotage départementaux.

Les préfets ont transmis une liste de 40 sites franc-comtois (dont la vallée de la Saône) au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur une surface de 1199,50 km².

3 - Que va-t-il se passer ?

C'est 2004 que chaque Etat de l'Union Européenne s'engagera définitivement à assurer la bonne conservation des sites.

Ces sites seront des espaces gérés de tous les usagers afin de préserver leurs richesses et leur identité en maintenant les activités humaines, y compris les activités de chasse.

Un projet de loi est en cours d'élaboration pour définir :

- la gestion de chaque site
- la nature juridique des conventions de gestion.
- les modalités de financement

Conclusion

La philosophie générale de la directive européenne a été bien comprise par les locaux responsables et la plupart des observations ou souhaits formulés ont été pris en compte.

Vie associative

La marche du 8 Mai

Cette année, les randonneurs de Battrans et amis qui s'étaient donné rendez-vous ce samedi 8 mai n'ont pas eu de chance. La pluie était aussi là. Ne voulant pas ajourner la traditionnelle sortie, ils ont reporté celle-ci au lendemain. Cette décision fut heureuse, car ce Dimanche permis d'effectuer la randonnée sous le soleil. La balade emmena le groupe sur les Monts de Gy, à la découverte des Pelouses sèches, où éclosent quelques espèces rares de végétaux.

Sur les conseils éclairés de Bernard Viennet, les randonneurs ont également appris à reconnaître les orchidées, et quelques résineux.

Le parcours permit également de découvrir un site géologique particulier avec la résurgence de la Morthe au hameau de Roche et le point culminant dit Pelouse de la Folle, où grâce au temps clair, de ce jour, le regard put chercher l'horizon sur une cinquantaine de kilomètres

BATTRANS 99 le tournoi

Cette année encore, les jeunes de Battrans et le B.A.L. ont organisé Samedi 29 Mai le tournoi de foot sur le terrain communal. Onze équipes réparties en trois poules se sont rencontrées durant six heures de matchs.

Pour la deuxième fois consécutive, le FCBI de Battrans s'est distingué en remportant ce tournoi et la coupe offerte par la Mairie de Battrans.

Les « Charrette Team » à la deuxième place et les « Touristes » la troisième remportent les coupes offertes par Mr Jean Michel Cretin. Les « Retraité du FCB » à la quatrième place et les « As du ballon » (nos demoiselles) pour l'honneur se sont vu remettre les coupes offertes par Mr et Mme Martin de Battrans.

Cet après midi s'est prolongé plus tard dans la soirée et les participants ainsi que leurs supporters ont pu apprécier le buffet et la buvette dressés pour l'occasion.

Fête de Battrans

Cette année à l'occasion de la fête du village, le B.A.L. a voulu changer sa formule « soirée disco ». Bien sur, cette formule plait aux jeunes, mais également à d'autres personnes qui ne viennent pas à Battrans rien que pour s'amuser. C'est donc, avec un repas champêtre que notre association a voulu vous réunir dans la détente et la bonne humeur, comme il était de tradition auparavant.